
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 134 Freitag, 13.07.2007 125. Jahrgang

1. *Débitrice*: **ID Néon & ID Métal SA**, ZI La Guérite, **1541 Sévaz**
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois jusqu'au 05.01.2008
3. *Echéance pour la remise des créances*: 02.08.2007
4. *Commissaire*: FIDEXIS SA, Bd de Pérolles 21, Case postale 538, 1701 Fribourg
5. *Remarques*: Date de l'octroi du sursis concordataire: 5 juillet 2007.

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances par écrit au commissaire, valeur 5 juillet 2007 (décision d'octroi du sursis concordataire), avec un décompte séparé des intérêts, en désignant d'éventuels droits de gage ou privilèges et en y joignant les moyens de preuve (contrats, copies de factures, mises en demeure, etc.), dans les 20 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle suisse du commerce du 13 juillet 2007.

Les créanciers qui n'annoncent pas leurs créances à temps sont exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).

Le lieu et la date de l'assemblée des créanciers seront publiés ultérieurement.

FIDEXIS SA
1701 Fribourg

(00245611)